

Formation sécurité ascenseur (décret 2008-1325)

*Plaquette de la formation en version PDF
Décret 2008-1325 en version PDF*



Notre organisme est recommandé par la Fédération des Ascenseurs.

Les risques liés aux interventions sur les ascenseurs Sessions Sur demande

Depuis le 15 décembre 2008, le décret n° 2008-1325 rend obligatoire une formation au niveau de la sécurité pour les travailleurs intervenant sur les ascenseurs.

Grâce à la formation « Les risques liés aux interventions sur les ascenseurs », Eurolift Formation vous propose à vous, chefs d'entreprise, de répondre aux exigences de ce décret et de garantir la sécurité de vos employés (code du travail).

Prérequis :

Posséder une habilitation électrique en cours de validité.

Public :

Techniciens ascensoristes et sous-traitants.

Intervenants non ascensoristes devant réaliser des travaux à l'intérieur d'un ascenseur ou dans la gaine (électricien, maçon, peintre, entreprise de désamiantage...).

Objectif :

Connaître les exigences du décret 2008-1325 du 15 décembre 2008.

Connaître les risques liés aux interventions sur l'ascenseur et son environnement.

Appliquer les mesures de prévention pour travailler en toute sécurité.

Savoir prendre les précautions nécessaires.

Contenu de la formation :

Théorie (jour 1) :

Le contexte : décret 2008-1325

L'ascenseur et son environnement

Les types d'ascenseurs

Les constituants de l'installation

L'environnement

Les équipements de protection individuelle

Tenue de travail

Chaussures de sécurité

Casque de chantier

- Gants
- Protections oculaires
- Protections auditives
- Protections respiratoires
- Harnais
- Dispositif de maintien au poste de travail (DMTP)

Les risques généraux

- Les produits chimiques
- Risques incendie
- Risques amiantes
- Risques routiers

Les risques liés aux interventions sur les ascenseurs

- Risques de chutes d'objets
- Risques de chutes de plain-pied
- Risques de chutes de hauteur
- Risques liés à l'environnement de travail
- Risques liés au rangement du site
- Risques électriques
- Risques mécaniques
- Risques de heurt en gaine lors du déplacement
- Risques de levage et élingage
- Risques lors d'interventions sur sites spécifiques

Les procédures d'interventions

- L'accès aux différentes parties de l'ascenseur
- Dispositif d'Alerte du Travailleur Isolé (DATI)
- La manutention
- Levage et élingage de charge
- L'utilisation des outils
- L'utilisation des échelles
- Se protéger contre la chute de hauteur
- Se protéger contre le risque mécanique
- Se protéger contre le risque électrique
- SHUNT : Éliminer le risque mortel
- L'amiante au niveau des ascenseurs

Théorie et pratique : (jour 2)

- Le port des EPI, harnais et DMPT
- L'utilisation des échelles
- Manutention et élingage de charges
- L'accès en cuvette
- L'accès en gaine
- L'accès au toit de cabine
- L'accès au local machinerie
- Consignations électrique et mécanique
- L'utilisation du SHUNT

- Évaluation théorique : 40 questions
- Évaluation pratique pendant les exercices

Méthode pédagogique :

La pédagogie sera active et participative. Elle sera théorique et pratique. Le centre de formation étant aménagé avec neuf environnements différents (gaine maçonnée, autoportée, aérienne, monte charges, ascenseur oléodynamique, ascenseur à traction par câble...), les stagiaires pourront apprécier l'ensemble des éléments qui constituent le milieu des ascenseurs.

L'animation sera encadrée par le directeur du centre qui est un ascensoriste hautement qualifié.

Validation

Un test sous forme de QCM et une évaluation pratique seront effectués pour évaluer les connaissances et les compétences des stagiaires.

Un support de stage (livrets de formation) ainsi qu'un badge et une attestation certifiant de la qualification des participants seront remis à l'issue de la formation.

Modalités pratiques

Durée :	2 jours (17h00)
Date :	Nous contacter
Horaire :	8H00 à 12H00 et 13H30 à 18H00
Lieu : Théorie & Pratique :	EUROLIFT FORMATION 14 Rue du Compagnonnage - 30133 LES ANGLES (Déplacement possible sur devis)
Accès :	- gare TGV d'Avignon - gare d'Avignon centre - aéroport de Nîmes - autoroutes A7 et A9
Nombre de stagiaires :	6 à 8 participants par session (en uni ou multi entreprises)
Coût :	592 € HT par participant (les repas ne sont pas compris) Possibilité de prise en charge par les OPCO

RECYCLAGE SECURITE :

Prérequis :

Posséder une formation initiale en cours de validité

Posséder une habilitation électrique en cours de validité.

Durée :	1 jour (révision du programme théorique et pratique)
Date :	Nous contacter
Horaire :	8H00 à 12H00 et 13H30 à 18H00
Lieu : Théorie & Pratique :	EUROLIFT FORMATION 14 Rue du Compagnonnage - 30133 LES ANGLES (Déplacement possible sur devis)
Accès :	- gare TGV d'Avignon - gare d'Avignon centre - aéroport de Nîmes - autoroutes A7 et A9
Nombre de stagiaires :	6 à 8 participants par session (en uni ou multi entreprises)
Coût :	420 € HT par participant (les repas ne sont pas compris) Possibilité de prise en charge par les OPCO